

# Lutte de classe

## Communiqué du 31 mars 2007 à propos de la candidature de Gérard Schivardi

J'ai lu attentivement l' « *Appel pour la défense de la démocratie et des libertés* » de Schivardi du 30 mars 2007.

Bien entendu, si ce qu'il a écrit s'avérait vrai, sans partager ses opinions et sans voter pour lui, je soutiendrais son appel, sans toutefois aller jusqu'à lui verser de l'argent, parce que le parti qui le soutien a refusé à deux reprises d'honorer ma demande d'abonnement à son journal, un fait unique en France qui s'apparente à un déni de démocratie (le droit à l'information).

Maintenant, je m'interroge sur sa démarche qui consiste à exposer les faits qui le conduisent à mettre au pilon 25 millions de professions de foi et 180 000 affiches déjà imprimées pour un montant d'environ 300 000 euros et sa demande de soutien financier.

J'ai une question très simple à lui poser : comment expliquez-vous monsieur Schivardi, je vous cite « *que l'expression « le candidat des maires » est absente des documents incriminés.* » et que vous devriez mettre au pilon ces 25 millions de professions de foi et 180 000 affiches ?

Par ailleurs, si aucune mention incompatible avec la décision rendue par la CNCCEP ne figure sur votre profession de foi et votre affiche comme vous le prétendez, pourquoi devriez-vous donc les détruire ? Il y a là une contradiction que je vous demande de bien vouloir éclaircir ou quelque chose m'échappe.

Cependant, s'il s'avérait exact que vous ne serez pas en mesure d'imprimer et de transmettre en temps voulu le matériel électoral indispensable à votre candidature, comme militant ouvrier et animateur du site Internet *Lutte de classe* je vous soutiendrais sans réserve, car comme vous le dites justement, ce serait « *un coup porté contre une liberté démocratique* » et « *une menace contre toutes les libertés démocratiques* » totalement inacceptable.

Tardieu Jean-Claude